

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Pièce historique "La Reine Berthe"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197575>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cyclisme et photographie se disputent aujourd'hui les faveurs de la mode. Les cyclistes des deux sexes et de tout âge sont légion; les photographes ne leur cèdent en rien. Fort souvent même, l'un double l'autre. Voyez cette dame, qui, les jumelles aux yeux, examine attentivement le paysage. C'est un photographe amateur. L'une des lorgnettes de ses jumelles lui sert pour la « mise au point »; dans l'autre est l'objectif. Un petit bouton à presser et la vue est prise.

Plus loin, c'est un monsieur, arrêté auprès d'un groupe de personnes qu'il paraît regarder d'un air différent, pour ne pas éveiller de soupçons. Encore un photographe. Sous son habit est un petit appareil de la forme d'une montre, mais un peu plus grand, dix à quinze centimètres de diamètre. L'objectif passe dans une des boutonnieres de l'habit. Un coup sur le bouton, et le tour est joué. Il y a même des appareils photographiques dans des épines de cravates.

A côté de la photographie d'agrément, la photographie scientifique, dont les progrès constants ont permis entr'autres de photographier l'intérieur de l'estomac. Un petit appareil photographique est fixé à l'extrémité d'une sonde œsophagiennes. Au moment voulu, l'estomac est éclairé par une minuscule lampe électrique; le fil qui relie la lampe à la pile est dissimulé dans la sonde. En quelques minutes, on peut prendre un très grand nombre d'images des parois stomachiques. Il ne reste plus ensuite qu'à développer et à agrandir.

Quel chemin parcouru depuis l'invention de Niepce et de Daguerre, en 1829. Au début, c'est-à-dire au temps du daguerréotype et de la photographie sur verre, l'image définitive était l'image renversée, c'est-à-dire, comme elle se reproduit dans la chambre noire, la tête en bas. En retournant la plaque, on se retrouvait sur ses pieds, mais on avait son portrait tel que le présente le miroir, où vous voyez à gauche ce qui dans l'original est à droite, et vice-versa. Les photographes d'alors étaient ainsi dans l'obligation d'exiger, avant la pose, certains changements au costume de leurs clients, afin que tout se trouvât bien à l'endroit dans le portrait. Un brassard, par exemple, qui se met toujours au bras gauche, devait, pour la pose, être placé au bras droit; de même les rosettes et décos portées à la boutonnière, les armes et certains insignes militaires. On devait changer tout cela de côté pour se faire daguerréotyper.

Ces transpositions, dont tout le monde ne se rendait pas très bien compte, étaient parfois l'occasion de plaisanteries, de farces assez cruelles.

Un jour, m'en souvient-il, un photographe s'était rendu sur l'une de nos places d'armes. Plusieurs officiers et soldats avaient déjà posé pour leur daguerréotype. Arrive un soldat du train, qui voulait aussi faire « tirer son portrait à cheval ». Ses camarades, méditant une bonne farce, se concertent avec le photographe. Après force explications, auxquelles il ne paraissait pas tout d'abord accorder crédit, le soldat se laisse convaincre que pour avoir son portrait tel qu'il doit être il lui faut monter à rebours sur son cheval et tourner son képi sens devant derrière.

Ainsi dit, ainsi fait. On attache les brides à la queue du cheval et notre troupier, le képi à l'envers, enfourche sa monture, face à la croupe.

Le photographe tire l'image, puis, sous prétexte qu'elle n'a pas réussi, il demande à son client de poser une seconde fois, mais en se plaçant normalement sur son cheval et le képi bien tourné. C'est ce second portrait qui fut remis au soldat; le premier fut acheté par

ses camarades, qui s'en firent longtemps des gorges chaudes.

Lorsque le brave garçon apprit la chose, il en eut une colère telle qu'il voulait tuer le photographe.

Cette anecdote me rappelle encore un joli mot d'enfant.

Une maman conduit sa fillette chez le photographe.

On tire une première épreuve.

Tandis que le photographe est allé dans son laboratoire pour voir si l'épreuve a réussi, la petite est restée en place. Curieuse, la maman soulève le drap noir et regarde dans l'appareil.

— Tiens, c'est drôle, s'écrie-t-elle, surprise, Julia, je te vois à l'envers, la tête en bas, les jambes en l'air.

— Oh ! maman, exclame l'enfant, toute effrayée, est-ce que ma robe est tombée ?...

La pauvre petite, il ne lui plaisait point de jouer Miss Helyett. A. S.

**Réponse au problème du n° 13.** — La veuve ayant accouché d'un garçon et d'une fille devra répartir de la façon suivante les 45,000 francs laissés par son défunt mari : au garçon, 30,000 fr.; à la fille, 5,000 fr.; puis garder pour elle le solde, 10,000 fr. Ont répondu juste: Mme Amstein et Robert Monnet, Lausanne; Cachin, Ouchy; Griot, Chailly; Page, Rueyres, St-Laurent; Buttiaz, Epesses; Borgeaud, Louis, Morrens; Béaneck, Lutry; E. Jaques, Ste-Croix; Mme Orange, Genève; Mme Giroud, Savigny; Mme van der Bellen, à Narva. — La prime est échue à M. Louis Borgeaud, peintre, Morrens.

#### Boutades.

Une bonne femme de Prilly disait, l'autre jour, en parcourant la *Feuille d'Avis de Lausanne*, et en voyant les nombreux mariages annoncés depuis quelques semaines :

Or a mé seimblé que noutré menistres n'ont perein faula d' prédzé que faut s'âma le zons le z'autro.

M. C..., pressé de se rendre à la gare pour y prendre le train de Berne, se décide à monter dans l'omnibus, qui part de l'hôtel du Grand-Pont. Mais bientôt, voyant qu'il y a encore plusieurs malles à charger, il s'impatiente, descend du véhicule, en disant :

— Je monterai quand vous me rattraperez; ce sera toujours ça de gagné.

Un officier, invité à dîner chez un avocat de Lausanne, arrive au moment où l'on servait le potage. Il s'en excuse: « Mille pardons, dit-il, si j'arrive un peu tard; je vous prie de croire que ce n'est pas ma faute: j'ai été arrêté et retenu en rue par un pékin. »

— Ce n'est rien, cher ami, dit l'avocat, vous n'en êtes pas moins le bienvenu. Mais, permettez, qu'appelez-vous un pékin ?

— Nous autres, soldats, répond l'officier, nous appelons un pékin tout ce qui ne porte pas l'uniforme.

— Ah ! parfaitement, j'y suis, réplique vivement l'avocat; c'est exactement comme nous autres, hommes de loi, qui appelons civil tout ce qui n'est pas militaire.

On biberon l'iré malado. Lo maidzo lâi fâ onn'ordonnance et lâi défeind dê bâire mé d'on verro dê vin per dzo.

Quoquè dzo apri, lo maidzo revint vâiré coumeint ie va, et ie trauvé noutron gaillâ avoué 'na toupena dê vin découté son lhi.

— Qu'è-te cosse ? que lâi fâ lo maidzo.

— L'é l'ordonnance. Vo m'âi de dé bâire on verro dê vin per dzo. Se te lo preinds grô, que mè su sondzi, te sari plie vito gari.

L'étai peindeint lè z'internâ.

Onna colonne avoué on escora coumundaïe per on caporat, arrevé dein on veladzo io l'escorta dévessâi ètrè reimplliaçafe.

Lo caporat s'adresse ai z'autoritâ et binstout après arreve la novalla escote coumundaïe per lo commis. Quand stusse eut prâi sa folhie dê route de ze dinse ào caporat :

— Vo que cognâità ciliâo dzeins, reimmodâlè vâi.

Et lo caporat coumundaïe : « Garde à vous ! A droite, droite ! En avant, marche ! »

Et quand cein fut fê, lo commis lâi dese à l'orolhie : « Vo m'âi reindu quie on fameux servîço, kâ po lè z'arretâ, vu prâo lè z'arretâ. »

Un jeune homme de Bottens partait pour le Chili avec une caravane d'émigrants

— N'as-tu pas peur, lui dit un voisin, d'aller dans ces pays remplis de bêtes sauvages ?...

Bah ! répondit-il, on dit bien qu'y en a, mais y sont rien méchantes.

Mme Berlureau entend, en tout et partout, avoir la supériorité.

Une amie lui montrait un service en porcelaine de Sèvres.

— Oh ! moi, dit-elle, je fais venir la mienne de Niort.

— ??

— De la porcelaine des Deux-Sèvres, ma chère !

**Nettoyage des burettes à huile.** — Le mare de café chaud a la propriété de nettoyer les burettes à huile; une fois introduit dans le flacon, on secoue vivement le mare dans tous les sens et la burette ne tarde pas à reprendre sa limpidité première, au détriment du mare qui s'empare de la graisse; pour terminer, on rince et on lave ensuite la burette à grande eau.

**Glion-Naye.** — Ce chemin de fer est en pleine prospérité. En 1898, il a transporté 43,431 voyageurs. Le bénéfice net, qui se monte à 69,255 fr., permet la distribution d'un dividende de 4 %. Le Glion-Naye offrira bientôt un nouvel attrait, résultant de la construction d'une voie qui raccordera la station de Caux à Sanderan. Les Avants seront ainsi directement reliés à Caux.

**Pièce historique « La Reine Berthe » à Payerne, les 4, 5, 10, 11 et 12 juin 1899.** — Pour la représentation du 17 juin, destinée spécialement aux enfants des écoles, les prix suivants ont été fixés: Jusqu'à 16 ans 1 fr., compris le personnel enseignant, et depuis 16 ans 2 fr., personnel compris. Les membres des commissions scolaires paientront 2 fr.; il ne sera pas admis de parents. — Des trains et bateaux spéciaux sont organisés dans toutes les directions pour les représentations des 4 et 11 juin.

**OPÉRA.** — Les deux premières représentations de **Samson et Dalila** ont fait salle comble. Le succès a dépassé encore celui de Thaïs et cela s'explique par la haute valeur de l'œuvre de *Saint-Saëns*. L'interprétation est irréprochable, si l'on veut bien tenir compte des modestes ressources de notre théâtre. L'administration tire de ces ressources un parti merveilleux, et l'on ne pourrait trop lui faire gré de ses efforts pour assurer à notre scène le rang qui lui convient.

Demain, dimanche, **Samson et Dalila**, troisième représentation.

L. MONNET.

**Papeterie L. MONNET, Lausanne.**  
3, RUE PÉPINET, 3

**Fournitures de bureaux.**  
Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

*Cartes d'adresse et de visite.*

**Lausanne.** — Imprimerie Guilloud-Howard.